

La Mauricie aurait le potentiel de développer au moins cinq projets hydroélectriques

Montréal, le 6 octobre 2011 – Selon une *Note économique* publiée aujourd’hui par l’Institut économique de Montréal (IEDM), plusieurs régions du Québec pourraient développer des centrales hydroélectriques de moyenne envergure (de 50 à 125 mégawatts), un créneau jusqu’ici inexploité, ce qui générerait des investissements privés de plusieurs millions de dollars.

Dans la région de la Mauricie, il serait possible de relancer le développement hydroélectrique en réalisant cinq projets de moyenne envergure, d’une puissance de 60 à 65 MW chacun, en limitant la partie submergée à une quinzaine de kilomètres carrés. Un développement complémentaire important serait possible en matière d’emplois, de transport, d’aéroport, de villégiature et de plein air. De nombreux emplois pourraient être créés dans la communauté amérindienne de Wemotaci. Des projets sont également possibles dans les autres affluents de la Rivière Saint-Maurice, notamment sur les rivières Vermillon, Trenche et Matawin.

« Lorsque l’on pense à des barrages hydroélectriques, on voit tout de suite des projets gigantesques comme la Baie James, qui sont la spécialité d’Hydro-Québec. Or, il y a beaucoup de projets plus modestes qui pourraient être mis de l’avant par les communautés locales car celles-ci tiendraient compte des aspects récréotouristiques et immobiliers dans leurs analyses d’impact économique », affirme F. Pierre Gingras, spécialiste en génie industriel et chercheur associé à l’IEDM. Il cite en exemple les réservoirs Taureau et Gouin qui sont le résultat direct de projets hydroélectriques et qui figurent désormais parmi les sites québécois de loisir, de pêche et de plein air les plus fréquentés.

L’auteur rappelle aussi que l’hydroélectricité est une énergie propre et renouvelable. Elle a été reconnue ainsi officiellement par 154 pays lors de la convention de Bonn sur les énergies renouvelables, en 2004. M. Gingras estime que chaque mégawatt installé évite en moyenne l’émission de 2500 tonnes de carburant et l’émission de 10 000 tonnes de gaz à effet de serre, comparativement à une centrale thermique comme celle de Tracy.

La Note économique, intitulée *Les projets de moyenne envergure, un potentiel hydroélectrique oublié*, préparée par F. Pierre Gingras, spécialiste en génie industriel et chercheur associé à l’IEDM, peut être consultée sans frais au www.iedm.org.

* * *

L’Institut économique de Montréal est un organisme de recherche et d’éducation indépendant, non partisan et sans but lucratif. Par ses publications, ses interventions et ses conférences, l’IEDM alimente les débats sur les politiques publiques au Québec et partout au Canada en proposant des

réformes créatrices de richesse et fondées sur des mécanismes de marché. Il n'accepte aucun financement gouvernemental.

– 30 –

Renseignements et demandes d'entrevues :

Ariane Gauthier, coordonnatrice des communications, Institut économique de Montréal
Tél. : 514 273-0969 p. 2231 / Cell. : 514 603-8746 / Courriel : agauthier@iedm.org